

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6622

Société : RAM 53792

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Ezzaki Mme

Date de naissance : 21/06/1961

Adresse : 81, Rue Moussa Roudi Nussair

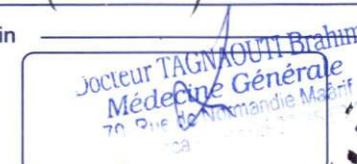
Tél. : 066 13 14 304

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/11/2020

Nom et prénom du malade : Zafka Reda Age :

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : asthme + infection pulmonale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 05/12/2020

Docteur TAGNOUTI Brahim, Médecin Général, 70 Rue de Normandie, Casablanca, 2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/11/2020	01	01	200,00	<i>Docteur TACHAOU Djalil Médecin Généraliste 70 Rue de l'Amazzone 93190 Villemomble</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE LAURENT ADRIAGA Pharmacie 14 Rue de l'Amazzone 93190 Villemomble</i>	14/11/2020	470,40

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411 G 21433552 00000000 00000000 11433553 B			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	MONTANTS DES SOINS		
		DATE DU DEVIS		
		DATE DE L'EXECUTION		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور إبراهيم التكناوتي

خريج كلية الطب ببوردو

الطب العام

زنقة 70، زنقة وورماندي - المعارض

دار البيضاء - الهاتف : 05 22 25 59 32

Dr. TAGNAOUTI Brahim

Diplômé de la Faculté de Médecine

de Bordeaux

MEDECINE GENERALE

70, Rue de Normandie - Maârif

CASABLANCA

Tél. : 05 22 25 59 32

Casablanca, le

14/11/2020

دار البيضاء، في

Mr Zaffi Reda

053, 0 Serv Amox 1 / 12

24, 0 Calafat 1 M22

26, 0 Tchres 03, 1 collège

45, 0 Zouhriat 10

186, 0 Saffi 250

48, 0 x2 Tchres 100 2B

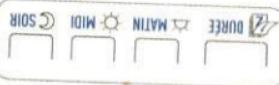
470, 0 D Cane 21 JMS

Dr. CHAMIA  
AGUEDADE  
KADDOUSSI  
Chambre des médecins  
et chirurgiens de l'Algérie  
Tél. : 05 22 25 59 32

Docteur TAGNAOUTI Brahim  
Médecine Générale  
70, Rue de Normandie Maârif  
Casablanca - Tél. : 05 22 25 59 32

Cipla Maroc

Cipla Maroc



LOT: GB81538

PER: 09/2021

PPV: 185 DH 00

Bien agiter avant chaque utilisation

Loprophane ٦٩٩٣٢

١٢

لتس

٤٣١٢٥/٤٣١

لتس لتس

930H00

LOT 97045 32

EXP 10/2021

LevAmox®

re pour suspension buvable en sachet-dose  
/125 mg

12 SACHETS

**Cataflam® 50 mg**  
Diclofénac de potassium

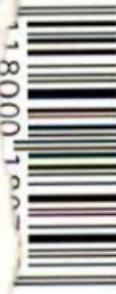
**NOVARTIS**

## Anti-inflammatoire, Analgésique.

Voie orale

10 Drages à 50 mg

صاحب الرخصة: Novartis Pharma Maroc S.A.S., Chefchaouen



**Zopidox® 10 mg**

LOT: M20115  
EXP: JUN 2023  
PPV: 24,00 DH

20

卷之三

૩૧૦

۲۷

٦٣

ER :

45,00

es enfants.

à 25° C

LOT : 19151 PER : 11/2024  
PPV : 48,50 DH

Laboratoires **Steripharma**  
sous licence des Laboratoires SERB  
Z.I Lina N° 347 Sidi Mâarouf - Casablanca  
Amine Tahiri - Pharmacien Responsable

LOT : 20063 PER : 04/2025  
PPV : 48,50 DH

Laboratoires **Steripharma**  
sous licence des Laboratoires SERB  
Z.I Lina N° 347 Sidi Mâarouf - Casablanca  
Amine Tahiri - Pharmacien Responsable

10 comprimés pelliculés

**Tibéral® 500 mg**  
**Ornidazole**

E10148B00

26,40

LOT 2011

SP 04 2020

FV 23 40



Soyez prudent  
Ne pas conduire  
sans avoir lu la  
notice

TOBREX® 0,3 %  
COLLYRE EN SOLUTION

  
**NE PAS AVALER**  
**RESPECTER LES DOSES PRESCRITES**

Liste I. Uniquement sur ordonnance

  
09/11

TOBREX® 0,3 %  
COLLYRE EN SOLUTION  
Tobramycine  
**Alcon®**

TOBREX® 0,3 %  
Collyre 5 ml

Remboursable AMO



6 118000 0204 17

TOBREX® 0,3 %  
COLLYRE EN SOLUTION  
Tobramycine

**Alcon®**